

ENAC / ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU JEUDI 6 AVRIL 2006, DE 14.00 H. A 16.30 H, SALLE BP/A

Président :	L. Vulliet, Doyen ENAC
Associations professionnelles :	Jean-Paul Miserez – Claude Jeanneret – Edith Bianchi – Thierry Chanard – Urso Fatem – P.-A. Droz – Raymond Durussel – Eric Frei – Jean-Marc Hilfiker – Raymond Lafitte – Pierre Henri Schmutz – Luc Vodoz – Claude-Alain Vuillerat – Claude Wasserfallen – Jean-Louis Zeerleder
Invités :	Prof. Jeffrey Huang
Secrétaire :	Christina Treier
Excusés :	Jean-Michel Giovannoni – Jean- Beauverd - Christian Camandona – André Eisenring – Jacques Gross – André Mermoud – Dominique Nussbaumer – Anton Schleiss – Tania Vuille

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2005 (en annexe)
2. Présentation d'un nouveau professeur ENAC : Jeffrey Huang (env. 10 minutes)
3. Audit ENAC 2006 : Information (**M. Jean-Denis Bourquin**)
4. Planification stratégique 2008-2011
5. Postes de professeurs au concours (**liste distribuée en début de séance**)
6. Communications du Doyen
7. Communications des Associations Professionnelles
8. Divers et propositions individuelles

Le Doyen souhaite la Bienvenue aux membres des Associations Professionnelles et tout particulièrement à M. Miserez (Swisstopo) ainsi qu'à M. Vuillerat (SIA).

Un point supplémentaire est ajouté à l'Ordre du jour en point 3 : La question des Ingénieurs Géomètres.

1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2005 (en annexe à l'OJ du 03.11.05)
	L'Ordre du Jour est approuvé suite à l'intervention de M. P.-H. Schmutz sur le point No 6. M. Schmutz souhaite reformuler le point 6 comme suit : « REG Fondation des Registres suisses des ingénieurs, des architectes et des techniciens : le siège de la fondation est installé à Zurich, depuis sa fondation en 1952 (www.schweiz-reg.ch). Le REG a depuis 2005 entrepris une restructuration en profondeur, motivée par les changements intervenus ces dix dernières années dans les cadres législatifs national et international, en particulier dans le cadre des accords bilatéraux avec l'UE. Cette restructuration est largement soutenue par les associations membres qui ont confirmé au REG le mandat relatif à la tenue à jour des registres des professionnels de l'industrie et de l'environnement bâti. Dans ce contexte, la SIA a, par exemple, inscrit dans ses

	<p><i>statuts l'obligation d'être inscrit au REG A pour devenir membre.</i></p> <p><i>LV intervient et demande où en est la situation de la reconnaissance des diplômes.</i></p> <p><i>En ce qui concerne les architectes et les ingénieurs au bénéfice d'un diplôme HES (diplômés d'une HES ou titulaire d'un diplôme ETS, au bénéfice d'une expérience suffisante et ayant obtenu une conversion en diplôme HES de l'OFFT), ils peuvent suivre une procédure spéciale au REG, sur présentation de dossier, pour obtenir une inscription au REG A. Cette procédure est toutefois appelée à disparaître avec la mise en application de l'accord de Bologne et des niveaux bachelor/master dans les HES. A ce jour, il n'y a pas d'inscription sans conditions dans le REG A pour les diplômés HES. On peut encore ajouter que le Président de swissengineeringUTS, principal représentant des formations « bachelor », a récemment confirmé le fait qu'il partage l'avis général que les formations d'architecte et d'ingénieur ne pourront à l'avenir, se faire en moins de cinq ans. Bac +3 ne peut pas permettre l'accès au REG A.</i></p> <p>SIA <i>Si la SIA est largement ancrée dans la société civile et juridique pour ses normes et règlements, on en oublie ses membres qui souffrent de l'absence de reconnaissance de leurs compétences alors même que ce sont les milliers d'heures investies par ces même membres dans les diverses commissions qui constituent l'essence même de ces normes et règlements. On en a pour preuve le commentaire du Conseil fédéral dans sa décision du 24 novembre 2004, par lequel il justifie le refus de la définition des professions d'architecte et d'ingénieur par l'absence d'intérêt public prépondérant de ces professions !</i></p> <p><i>En ce qui concerne les plans d'étude et les diplômes, le parlement de l'UE a adopté en juin 2005 la Directive sur la reconnaissance des qualifications 2005/36/CE. La question de l'accréditation des Universités et des hautes Ecoles y est déterminante et la SIA s'inquiète de connaître la position des instituts de formation et de l'administration fédérale en la matière, le délai de mise en application nationale ayant été fixé à octobre 2007. Il semble que du côté de l'OFFT, des travaux relatifs à l'implantation de cette directive en Suisse soient déjà en cours.</i></p> <p><i>On doit également souligner que la SIA s'est opposée sans succès aux modifications proposées à la Loi sur les HES, jugées trop partielles et que la modification des règlements d'application a plutôt concouru à une confusion des titres, situations qui semble être provoquée et soutenue par la Confédération elle-même.</i></p> <p><i>Une des priorités de la SIA actuellement, est la reconnaissance des architectes et des ingénieurs sur le plan international, non pas de leur diplôme, ce qui ne pose aucun problème, mais de leur exercice et leur compétence à fournir des prestations dans des pays tiers ».</i></p>
2.	<p>Présentation d'un nouveau professeur ENAC : Jeffrey Huang (env. 10 minutes)</p>
	<p>Présentation en anglais par le Professeur Jeffrey Huang, Professeur ordinaire au Laboratoire de Media & Design à l'ENAC – poste conjoint avec la Faculté IC - depuis le 1^{er} janvier 2006. Pour plus d'infos : http://www.mypfl.ch/actualites/index.php?module=Presseinfo&func=view_com&id=270</p>
3.	<p>La question des ingénieurs-géomètres</p>
	<p>LV rappelle les faits liés à la question des ingénieurs-géomètres. Un article reflétant une certaine inquiétude de la part de professionnels à ce sujet, a paru dans «Bilan No 198». Par la suite, le journaliste de ce magazine a contacté LV en lui demandant si l'EPFL prévoyait, à l'avenir, de délaisser la formation des ingénieurs de terrain. L'utilisation de l'interview qui s'en est suivie s'est avérée assez surprenante si l'on considère les citations fausses qui ont paru dans «Bilan». Dans un second temps, une vingtaine de professionnels appartenant à l'association Swisstopo ont envoyé à l'Ecole une lettre ouverte – co-auteur J.-P. Miserez - de l'EPFL. Il a été émis le souhait qu'elle soit publiée dans le Flash (journal interne de l'EPFL), ce qui a été fait. Le Doyen ENAC a rédigé une réponse dans le même journal (voir annexe).</p> <p>Dans l'ensemble, LV pense que les gens sont mal informés sur l'avenir des ingénieurs-géomètres au sein de l'EPFL car, au contraire des dires, l'Ecole est en voie de développer les activités dans ce domaine. Il espérait que les rencontres avec les associations professionnelles permettent d'éviter ces malentendus. Cette intervention a finalement nuit à l'image des géomètres auprès du Président et rendu plus difficile les négociations, pour le poste de professeur mis au concours dans ce domaine. Pour LV, le résultat est complètement contre-productif.</p>

	<p>Une lettre ouverte a ensuite paru dans «Bilan» et LV a dû réagir dans le courrier des lecteurs de ce magazine.</p> <p>M. Miserez dit avoir vainement tenté de stopper la parution de la lettre ouverte à « Bilan ».</p> <p>Un débat suit sur l'importance d'une communication directe en assemblée et sur la nécessité des membres présents à informer les membres de leurs associations.</p> <p>En conclusion, LV pense qu'il a été positif de discuter des malentendus liés à la parution de cet article dans « Bilan ».</p>
4.	Audit ENAC 2006 : Information (M. Jean-Denis Bourquin)
	<p>Du 1^{er} au 3 mai 2006, la Faculté ENAC fera l'objet d'un Audit international. Les objectifs de cet audit sont d'évaluer les résultats obtenus depuis 2002 et de positionner notre Faculté sur le plan international. Il nous sera demandé de nous prononcer sur la vision et les objectifs au regard des moyens mis à disposition et des attentes de la société. Les auditeurs sont des personnes sensibilisées face aux aspects territoriaux. Ils proviennent d'une part du milieu académique mais également du secteur privé ou politique. Il a été jugé nécessaire de choisir des experts provenant de différents horizons. Ces auditeurs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prof. Th. Herzog, Technische Universität München • Prof. K. Heron, Head of Arch. Dept, Westminster University • Prof. G. Ruiz-Cabrero, Dean of Arch. School Madrid • Prof. J. Garret Jr, Dept of Civil & Environmental Engineering, Mellon University • Mr P. Matt, Peter Matt Engineering Consulting • Prof. F. Morel, Professeur Invité EPFL – ISTE • Prof. W. Verstraete, Dept of Biochemical & microbial Technology, Ghent University • Dr B. Haering Binder, Econcept Zurich • Prof. P. Veltz, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris <p>Les auditeurs disposeront d'un mois pour rédiger leur rapport, à savoir jusqu'au 1^{er} juin 2006.</p>
5.	Planification stratégique 2008-2011
	<p>Une discussion est ouverte sur proposition du Doyen à adopter un Master-Bologne de développement territorial et urbanisme commençant à Bac + 3 (toute formation universitaire confondue).</p> <p>M. Thierry Chanard est clairement favorable à une telle formation dans le domaine du développement territorial. Un tel Master répondrait à un champ d'intérêt et d'investigation qui ne cesse de croître en termes d'évolution et d'enjeux.</p> <p>Il faut insister sur la distinction à établir entre un métier et la profession pour laquelle l'étudiant est formé.</p> <p>La SIA tient un registre d'architectes et d'aménagistes. Il en ressort que les aménagistes ne bénéficient pas de formation en matière d'architecture, de même que certains architectes n'ont que très peu de formation en aménagement du territoire. La prise de position du Président de la Commission d'experts reposait sur l'idée de repenser complètement la formation du domaine des urbanistes, architectes et aménagistes. Le but est de comparer les points communs propres à ces trois filières avant de vouloir séparer de manière distincte les trois domaines d'activité.</p> <p>On annonce la mise en place d'un nouveau REG sur les spécialistes en environnement.</p>
6.	Postes de professeurs au concours (liste distribuée en début de séance)
	<p>La Faculté ENAC compte 24 nominations depuis 2003. Les postes « Architectural Design », « Transportation Engineering », « Remote Sensing », « Structural Mechanics » et « Environmental Engineering » suivent une bonne trajectoire et on espère recevoir très prochainement un feu vert de la Présidence de l'Ecole quant à l'engagement de nouveaux professeurs pour lesdits postes.</p>
7.	Communications du Doyen
7.1	LV fait part aux membres des associations professionnelles que son mandat de Doyen de Faculté a été reconduit pour une durée de 4 ans et reçoit les félicitations des participants.
7.2	Présentation du document distribué en début de séance illustrant les nouveaux Directeurs de

	<p>Sections et d'Institut.</p> <p>Section d'Architecture : Prof. Luca Orтели a accepté la prolongation partielle de son mandat jusqu'en mars 2007.</p> <p>Section de Génie Civil : Prof. Anton Schleiss remplace Prof. Aurèle Parriaux dès le 1^{er} avril 2006.</p> <p>Section des Sciences et Ingénierie de l'Environnement : Prof. Christof Holliger reste le Directeur de cette section (a été nommé l'an passé).</p> <p>Institut d'architecture et de la ville : Prof. Bruno Marchand remplace Prof. Claude Morel dès le 1^{er} avril 2006.</p> <p>Institut de structures : Prof. Aurelio Muttoni remplace Prof. Ian Smith dès le 1^{er} avril 2006.</p> <p>Institut du développement territorial : Prof. Jacques Lévy remplace Prof. François Golay dès le 1^{er} avril 2006.</p> <p>Institut des infrastructures, des ressources et de l'environnement : Prof. Jean-Louis Scartezzini reconduit son mandat de Directeur pour une durée de 4 ans.</p> <p>Institut des sciences et technologies de l'environnement : Prof. Marc Parlange a été nommé Directeur le 4 février 2005 pour une durée de 4 ans.</p>
8.	Communications des Associations Professionnelles
	<p>M. R. Lafitte, Commission internationale des grands barrages : M. R. Lafitte nous informe de l'élection du Prof. A. Schleiss au comité national suisse des barrages. M. R. Lafitte a élaboré une règle d'étiquette sur le comité international des grands barrages (<i>en annexe</i>).</p> <p>M. C. Wasserfallen, ASPAN : Lien pour accéder au site de l'ASPAN : http://vlp-aspan.ch</p> <p>M. P.-H. Schmutz, Directeur du REG et membre Direction SIA : Son mandat principal au REG consiste en une restructuration approfondie de l'Institution pour l'adapter aux nouvelles exigences légales nationales et internationales de reconnaissance. L'OFFT ne veut pas prendre en compte cette problématique. En tant que Directeur du REG, M. P.-H. Schmutz favorise une vision globale avec l'ensemble des prestataires de service.</p> <p>M. E. Frei, SIA : M. E. Frey suggère de reformuler les séances des Associations professionnelles et d'approfondir davantage certains sujets de débat.</p> <p>M. T. Chanard, FSU : Concernant la mise en place d'un master ENAC en urbanisme et développement territorial, le plus tôt serait la rentrée d'octobre 2008. En effet, la Direction EPFL doit l'approuver dans le courant de cette année 2006. LV suggère à M. Chanard de contacter directement le Professeur Jacques Lévy à ce sujet.</p> <p>M. J.-P. Miserez, Swisstopo : Il serait intéressant d'obtenir une liste de tous les enseignants ENAC afin de pouvoir déterminer pour chacun quel est son lien avec la pratique. Réponse : la liste et les liens sont donnés sous http://enac.epfl.ch/page2326.html .</p> <p>M. P.-A. Droz, Géosuisse : Depuis automne 2005, un groupe de travail chargé de définir le profil de la formation de futur ingénieur-géomètre a été mis en place.</p>
9.	Divers et propositions individuelles
	Néant

La séance est levée à 16h50

Documents distribués en séance :

- Document sur les réflexions sur les options stratégiques en Urbanisme et Développement territorial
- Tableau nouveaux Directeurs de section et d'institut
- Extrait du journal « Débat » sur la formation d'ingénieur géomètre
- Tableau des nouveaux professeurs à l'ENAC
- Tableau de la planification des nouveaux postes de professeurs à l'ENAC 2003-2008
- Affiche Architectural Design – Exposés des 13 et 26 avril 2006

Annexes au présent PV :

- Document de M. R. Lafitte (Commission internationale des barrages)
- Article de LV sur les ingénieurs géomètres paru dans le Flash

Prochaine séance : Jeudi 9 novembre 2006, salle GR A 32, de 14h00 à 16h30